

Politique | "L'Action coeur de ville" pour redynamiser les centres-villes



« Les Rencontres coeur de ville » : la première journée d'échange entre élus s'est déroulée ce mardi au palais des congrès du Futuroscope dans le cadre du plan « Action coeur de ville ». 222 maires des villes et 181 présidents d'intercommunalités étaient présents ce mardi 11 décembre, pour échanger sur les bonnes pratiques, afin de redynamiser les centres-villes. Des échanges sous la forme d'ateliers thématiques. En région Nouvelle-Aquitaine, ce sont au total vingt-deux communes qui sont concernées par ce programme. Plusieurs axes : réhabilitation et restructuration de l'habitat ; le développement économique et commercial ; le développement de l'accessibilité, la mobilité et des connexions ; mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, ; l'accès aux équipements et services publics. Au lendemain, des annonces du président de la République, Emmanuel Macron, le ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, s'est exprimé sur ce dispositif et en a profité pour faire passer plusieurs messages.

Le plan « Action coeur de ville » est porté par trois organismes partenaires. La banque des territoires le finance à hauteur de 1 milliard d'euros de fonds propres et 700 millions d'euros en prêts, Action logement à hauteur de 1,5 milliard d'euros, et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à hauteur de 1 milliard d'euros. Au total, plus de 5 milliards d'euros destinés à revitaliser les centres-villes de 222 villes ont été retenus le 17 mars dernier par l'ancien ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Ce programme concerne prioritairement des villes allant de 15 000 à 100 000 habitants comptant pour la plupart un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Trente-quatre ateliers thématiques ont été animés par les maires des communes, principalement basés sur des échanges constructifs et le partage de leurs expériences. « Les solutions viennent du terrain, rappelle Olivier Sichel, directeur-adjoint de la Caisse des dépôts et directeur de la Banque des territoires. Il faut entretenir au quotidien un contact avec les habitants de ces centres-villes et tirer l'enseignement de la proximité. » Action coeur de ville est un plan qui a plusieurs objectifs dont le principal est de redynamiser les centres-ville en perte de vitesse et de soutenir alors des projets constructifs.

Le ministre souhaite porter la renaissance des coeurs de ville

Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales, est la seule personnalité à s'être exprimée en séance plénière. Il a souligné le soutien et l'engagement du gouvernement dans cette démarche. Il a lui-même connu ces problématiques dans sa carrière politique en tant qu'ancien maire de Vernon (Eure) et ancien président du conseil départemental. En 2019, l'effort financier s'élèvera à 70 millions d'euros pour que 1 500 projets soient en capacité de démarrer. « Les centres-villes doivent retrouver une place considérable. Il faut y faire revenir les gens. Revoir les modes de vie, créer des choses à taille humaine. » Pour cela, le ministre a rappelé les nouveaux moyens mis en place pour redynamiser le cœur de ville comme « l'interdiction des extensions de commerces à l'extérieur des centres-villes (les grands centres commerciaux) », « le renforcement du droit de préemption », « de nouvelles dispositions fiscales pour favoriser la rénovation de l'habitat ». L'État fait tout de même attention à ne pas « fragiliser le monde des entreprises locales ».

Le ministre des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, a fait également référence à l'actualité des gilets jaunes et il est revenu sur l'intervention télévisée du président de la République, Emmanuel Macron. « Il est temps que les gilets jaunes aient des revendications claires et précises. Le dialogue est compliqué quand ce n'est pas le cas. Les mesures proposées par Emmanuel Macron ne détruisent pas la colonne vertébrale de notre politique, mais représentent une série d'efforts. Avec une organisation claire, il pourra y avoir des négociations. Mais il faut savoir ce que veut l'autre. Je pense que le temps doit être au retour à l'ordre et à l'apaisement. »

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, 22 villes sont concernées par ce plan « Action cœur de ville » : Angoulême et Cognac en Charente ; Rochefort et Saintes en Charente-Maritime ; Tulle et Brive-la-Gaillarde en Corrèze ; Guéret dans la Creuse ; Bergerac et Périgueux en Dordogne ; Libourne en Gironde ; Mont-de-Marsan et Dax dans les Landes ; Villeneuve-sur-Lot, Marmande, Tonneins et Agen dans le Lot-et-Garonne ; Pau et Bayonne dans les Pyrénées-Atlantiques ; Niort et Bressuire dans les Deux-Sèvres ; Poitiers et Châtellerauld dans la Vienne ; Limoges dans la Haute-Vienne.

Trois projets ont d'ores et déjà été accompagnés par la banque des territoires. À Mont-de-Marsan (Landes), l'acquisition en VEFA Vente en Etat Futur d'Achèvement) d'une Résidence Services Séniors de 114 logements située sur un terrain nu dans le périmètre cœur de ville. L'investissement s'élève à 14,1 millions d'euros et sera financé par 7,7 millions d'euros de fonds propres, dont 2,7 millions d'euros de la Banque des Territoires et 6,4 millions d'euros de dette bancaire. Les travaux devraient démarrer début 2019 pour une livraison prévue fin 2020. Le deuxième projet concerne Brive (Corrèze) où la ville et la Banque des Territoires sont actionnaires de la SEM19, société d'économie mixte, qui intervient en cœur de ville sur la réhabilitation d'immeubles dégradés à vocation d'habitation et de commerce de proximité. Dans le cadre du programme Action Cœur de ville, les différents actionnaires vont procéder à une augmentation de capital de 2,3 millions d'euros à 2,7 millions d'euros dont 300 000 euros de fonds propres apportés par la Banque des Territoires. Enfin la ville de Châtellerauld (Vienne) est accompagnée par la Banque des territoires dans une opération de reconversion d'un bâtiment remarquable du centre-ville « L'Hostellerie Saint-Jacques ». Un soutien financier à l'ingénierie en co-finançant, à hauteur de 9 000 euros, une étude de faisabilité pour la requalification de cet ancien hôtel particulier en habitat collectif. Le but reste de favoriser une reconquête du centre-ville.

Julien Privat

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 13/12/2018

[Url de cet article](#)